

## Abitibi Sauvegarder l'unicité

Nicole Brien

---

Numéro 26, hiver 1985

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/18453ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

---

Éditeur(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (imprimé)

1923-2543 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

---

Citer cet article

Brien, N. (1985). Abitibi : sauvegarder l'unicité. *Continuité*, (26), 34–34.

## Abitibi

# SAUVEGARDER L'UNICITÉ

Grâce à la volonté de ses résidents, le Village minier de Val d'Or (1935) est passé d'un amas de «shacks» à un site historique.

**A**vez-vous déjà pensé que vos portes, vos fenêtres, votre toit, vos murs, vos fondations et même votre perron sont, en quelque sorte, le reflet de votre personnalité et également celui de la société dans laquelle vous vivez? Sans doute avez-vous remarqué, en parcourant votre ville, des ensembles architecturaux qui vous indiquent l'âge, l'appartenance sociale et les influences définissant différents modes d'habitation. Ainsi, d'un simple regard, une maison évoque un moment particulier de l'évolution d'une société.

Dans la mesure où votre habitation ou un ensemble d'habitations sont des témoins uniques d'un courant historique représentatif pour une société, accepteriez-vous d'en mettre en valeur les éléments architecturaux?

Plus de 80 propriétaires ont fait ce choix en juin 1979 lors-

que le Village minier de Val d'Or, un arrondissement de maisons de bois rond, a été déclaré site historique. On ne retrouve nulle part ailleurs au Québec une aussi forte concentration de ce type d'habitation. Ces maisons représentent également le seul vestige des premiers développements sociaux et économiques d'une région entière, l'Abitibi. C'était la première fois au Québec qu'un site aussi jeune (1935) soit reconnu historique. Il s'agit donc d'un événement important.

En effet, l'appartenance historique à une région qui compte à peine cinquante ans d'exis-



Quelques-unes des 69 maisons de bois rond du Village minier de Val d'Or. Peu après sa construction en 1935 et depuis qu'il est protégé par un règlement de zonage municipal (1980).

tence est un concept difficile à définir. Toutefois, l'unicité architecturale de l'arrondissement du Village minier est à ce point évidente qu'on ne pouvait s'y tromper. Cette unicité était pourtant en péril, une à une les maisons de bois rond disparaissaient sous des revêtements



Une des maisons du Village minier, avant et après sa restauration rendue possible par les subventions du ministère des Affaires culturelles.

pseudo-modernes tels que le plâtre, le stuc et le déclin métallique. Cette menace grandissante a fait naître une prise de conscience «nouvelle» auprès des propriétaires du quartier. Ils découvraient alors qu'ils possédaient quelque chose d'unique.

Les propriétaires ont formé une corporation afin de démontrer leur volonté de conserver leur environnement. Aidés par les représentants du ministère des Affaires culturelles et de la Ville de Val d'Or, ils ont rédigé le règlement de zonage municipal propre à leur quartier.

Dorénavant, les portes, les fenêtres, les toitures, les murs, les fondations et même les perrons doivent respecter les formes, les dimensions, les matériaux et les revêtements d'origine. Pour soutenir et encourager le travail de restauration, le ministère des Affaires culturelles offre des programmes de subvention qui représentent de 25% à 50% du coût des matériaux et de la main-d'oeuvre.

En réalité, existe-il de véritables contraintes pour ceux qui habitent le quartier? Oui, une seule contrainte figure au ta-

bleau: celle d'avoir pour mission la sauvegarde des éléments architecturaux des maisons de bois rond. Le mode de vie des résidents n'en est pas affecté pour autant et, bien au contraire, la qualité du cadre de vie et de l'environnement en sont améliorés. En effet, les interventions sur les bâtiments suivent une logique d'ensemble qui est orchestrée par un concept d'aménagement tenant compte de l'agencement du passé et de l'avenir.

Il fut un temps où, dans le langage local, on désignait le quartier comme un vulgaire amas de «shack» en bois rond. Aujourd'hui, on se plaît à dire «le site historique» ou encore «le Village minier de Val d'Or». Cette transformation au niveau du langage illustre bien la fierté des gens qui ont pris conscience de leurs origines et qui ont su mettre en valeur ce qu'on appelle «le patrimoine». ■

**Nicole Brien**

Directrice du site historique du Village minier de Bourlamaque à Val d'Or.